

PREFET DU PAS-DE-CALAIS

PREFECTURE DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES Bureau des Procédures d'Utilité Publique

PROJET de SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX DE LA VALLEE DE LA CANCHE

AVIS D'OUVERTURE D' ENQUETE PUBLIQUE

Conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral du 6 octobre 2010, le projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la vallée de la Canche concernant les communes d'Aix-en-Issart, Airon-Notre-Dame, Airon-Saint-Vaast, Alettes, Ambricourt, Ambrines, Anvin, Attin, Aubin-Saint-Vaast, Aubrometz, Auchy-les-Hesdin, Averdoingt, Avondance, Azincourt, Bailleul-aux-cornailles, Bealencourt, Beaudricourt, Beaufort-Blavincourt, Beaumerie-Saint-Martin, Beaurainville, Beauvois, Bergueneuse, Berlencourt-le-Cauroy, Bermicourt, Bernieulles, Beussent, Beutin, Bezinghem, Bimont, Blangerval-Blangermont, Blangy-sur-ternoise, Blingel, Buire-le-Sec, Boisjean, Bonnières, Boubers les Hesmonds, Boubers sur Canche, Bouret-sur-Canche, Boyaval, Brexent-Enocq, Brimeux, Brias, Buneville, La Calotterie, Campagne-les-hesdin, Campigneulles les Grandes, Campigneulles les Petites, Canettemont, Cavron-Saint-Martin, Clenleu, Conchy-sur-Canche, Contes, Conteville-en-Ternois, Cormont, Courset, Crepy, Crequy, Croisette, Croix-en-Ternois, Cucq, Denier, Doudeauville, Eclimeux, Ecoivres, Ecuire, Embry, Enquin-sur-Baillons, Eps, Equirre, Erin, Estree, Estreelles, Estree-Wamin, Etaples, Fiefs, Fillières, Flers, Fleury, Fontaine-les-Boulans, Foufflin-Ricametz, Framecourt, Frencq, Fresnoy, Fressin, Frévent, Galametz, Gauchin-Verloingt, Gouy-en-ternois, Gouy-Saint-André, Grand-Rullecourt, Grigny, Guinecourt, Guisy, Halinghen, Hautecloque, Hericourt, Herlincourt, Herlin-le-sec, Hericourt, Hesdin, Hesmond, Hestrus, Heuchin, Houvin-Houvigneul, Hubersent, Huby-Saint-Leu, Hucliers, Hucqueliers, Humbert, Humeroeuille, Humières, Incourt, Inxent, Ivergny, Lacres, Lebiez, Lefaux, Lespinoy, Liencourt, Lignereuil, Ligny-sur-Canche, Ligny-Saint-Flochel, Linzeux, La Loge, Loison-sur-Créquoise, Longvillers, La Madeleine-sous-Montreuil, Magnicourt-sur-Canche, Maisnil, Maisoncelle, Maizières, Maninghem, Marant, Marconne, Marconnelle, Marenla, Maresquel-Ecquemecourt, Maresville, Marles-sur-Canche, Marquay, Merlimont, Moncheaux-les-Frévent, Monchel-sur-Canche, Monchy-Cayeux, Montcavrel, Montreuil-sur-Mer, Monts-en-Ternois, Neulette, Neuville-au-Cornet, Neuville-Sous-Montreuil, Noyelles-les-Humières, Nuncq-Hautecote, Oeuf-en-Ternois, Offin, Ostreville, Le Parcq, Parenty, Pierremont, Planques, Bouin-Plumoisson, Preures, Quilen, Ramecourt, Rebreuve-sur-Canche, Rebreviette, Recques-sur-Course, Rimboval, Roellecourt, Rollancourt, Royon, Ruisseauville, Sains-les-fressin, Saint-Aubin, Sainte-Austreberthe, Saint-Denoëux, Saint-Georges, Saint-Josse, Saint-Michel-sous-bois, Saint-Michel-sur-Ternoise, Saint-Pol-sur-Ternoise, Sars-le-Bois, Sempy, Séricourt, Sibiville, Siracourt, Sorrus, Teneur, Ternas, Tilly-Capelle, Torcy, Le Touquet, Tramecourt, Troisvaux, Tubersent, Vacquerie-le-boucq, Vieil-Hesdin, Wail, Wailly-Beaucamp, Wambercourt, Wamin, Wavrans-sur-Ternoise, Widehem et Willeman, sera soumis à enquête publique du 15 novembre au 17 décembre 2010 inclus.

Le siège de l'enquête est fixé en mairie d'Hesdin.

Pendant ce délai, le dossier d'enquête comprenant notamment une évaluation environnementale accompagnée de l'avis de l'autorité administrative de l'État compétente en matière d'environnement pourra être consultée en mairies d'Hesdin, Etaples, Montreuil-sur-Mer, Hucqueliers, Saint-Pol-sur-Ternoise, Heuchin, Frévent, Beaurainville aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

Madame Valérie CHERIGIE, animatrice de la Commission Locale de l'Eau et directrice du Syndicat Mixte pour la mise en œuvre du SAGE de la Canche, est l'interlocuteur technique sur le projet (tel : 03-21-06-24-89) .

M. Michel NIEMANN est nommé président de la commission d'enquête. Sont nommés commissaires enquêteurs titulaires, M. Pierre BAJEUX et Mme Chantal CARNEL.
M. Michel TAFFIN est nommé commissaire enquêteur suppléant.

Ils se tiendront à la disposition du public pour recevoir les observations aux lieux, jours et heures suivants :

COMMUNES	JOUR ET HORAIRES DES PERMANENCES
HESDIN	– lundi 15 novembre 2010 de 9h00 à 12h00 – mercredi 8 décembre 2010 de 9h00 à 12h00 – samedi 11 décembre 2010 de 9h00 à 12h00 – vendredi 17 décembre 2010 de 14h00 à 17h00
BEURAINVILLE	– mercredi 24 novembre 2010 de 14h00 à 17h00 – mercredi 8 décembre 2010 de 14h00 à 17h00
ETAPLES	– lundi 15 novembre 2010 de 14h00 à 17h00 – jeudi 9 décembre 2010 de 14h00 à 17h00
FREVENT	– lundi 22 novembre 2010 de 14h00 à 17h00 – vendredi 3 décembre 2010 de 14h00 à 17h00
HUCQUELIERS	– jeudi 2 décembre 2010 de 9h30 à 12h30 – jeudi 16 décembre 2010 de 9h30 à 12h30
HEUCHIN	– jeudi 18 novembre 2010 de 9h00 à 12h00 – vendredi 3 décembre 2010 de 9h00 à 12h00
MONTREUIL SUR MER	– jeudi 25 novembre 2010 de 14h00 à 17h00 – jeudi 9 décembre 2010 de 9h00 à 12h00
SAINT-POL-SUR-TERNOISE	– jeudi 18 novembre 2010 de 14h00 à 17h00 – samedi 11 décembre 2010 de 9h00 à 12h00

Les observations éventuelles sur ce projet pourront être consignées sur les registres d'enquête prévus à cet effet, déposés dans chacune des mairies précitées ou être adressées par écrit, au président de la commission d'enquête au siège de l'enquête, en mairie d'Hesdin, qui les annexera au registre d'enquête .

La copie du rapport et des conclusions de la commission d'enquête, sera tenue à la disposition du public dans chacune des mairies précitées et à la Préfecture du Pas-de-Calais (DAGE/BPUP).

Les demandes de communication de ces conclusions doivent être adressées à M. le Préfet du Pas-de-Calais – DAGE/BPUP.

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la vallée de la Canche sera approuvé par arrêté préfectoral.